

JE PRÉSERVE LA SANTÉ DE MON TROUPEAU ET LA MIENNE

J'applique la biosécurité et je maîtrise les pathologies respiratoires



**16 novembre
2023**

La GDS 54, en partenariat avec le GTV Grand-Est, vous propose une formation inédite **sur la gestion de la Biosécurité pour vous aider dans votre problématique de pathologies respiratoires !**

L'objectif de cette formation est que vous puissiez **mieux appréhender les principes de biosécurité** et les mesures que vous pourriez mettre en œuvre sur votre exploitation pour **limiter les risques de propagation de maladies**.

Orientée sur la gestion des maladies respiratoires, cette journée de sera également l'occasion d'échanger sur ce sujet et de répondre à toutes vos questions.

Contenu

- **Explorer les principes généraux de la biosécurité** : zonage l'exploitation, les flux entrants et sortants, les règles de circulation et la signalétique, la marche en avant ;
- **Illustration de moyens de mise en œuvre** : appréhension des bovins au parc, les mesures de lutte contre l'introduction, l'installation et la diffusion d'agents pathogènes, les mesures particulières pour les fermes ouvertes au public, ... Identifier les bonnes pratiques à adopter dans une logique de prévention des risques ;
- Présentation d'une **méthode d'analyse de risques** nécessaire pour déterminer les mesures spécifiques à chaque élevage. Evaluation de sa situation personnelle par rapport aux risques identifiés ;
- Développement et application pratique sur une problématique particulière → **gestion des pathologies respiratoires** : connaître les maladies (IBR, PI3, BVD, pasteurelles...), signes évocateurs, méthodes de dépistage, modes de contamination, protocole en cas de symptômes respiratoires, etc.

Méthodes pédagogiques

- Diaporama et vidéo sur la biosécurité et les maladies respiratoires, échanges et discussions autour de cas concrets, **visite en ferme** et **mise en pratique en élevage**. Travail individuel pour construire son plan de biosécurité. Échanges entre les formateurs et les éleveurs.

Rendez-vous le jeudi 16 novembre 2023

En Meuse

- Secteur à définir
- Visite en ferme l'après-midi
- Contact sur place : Emma DUABUX du GDS 55 (06.45.91.13.70)

Objectifs

- Savoir définir ce qu'est la biosécurité en élevage bovin.
- Identifier et évaluer les risques pour son élevage.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées aux risques identifiés, et le cas échéant, à travers la formalisation d'un plan de biosécurité
- Connaître les maladies respiratoires et appliquer des mesures préventives selon les principes de biosécurité.

Formateur

Docteur Alain MAYER
vétérinaire formateur, praticien rural dans les Ardennes, membre du GTV.

Public

Éleveurs et salariés en élevage bovin

Prérequis : Aucun

Horaires et durée

09h00-12h30 (repas) 13h30-17h00
Durée : 07h00

Matériel à apporter

Apportez vos bottes propres et des vêtements chauds.

Conditions tarifaires :

Pour les contributeurs et ayant-droit VIVEA = chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, aides familiaux, dont cotisants de solidarité, jeunes en phase d'installation (sous présentation de pièces justificatives) : les conditions ci-dessous s'appliquent sous réserve que ceux-ci soient : à jour de leur cotisation MSA ; ayant transmis son consentement électronique dans les délais impartis ; ayant suivi au minimum 7h00 de formation ; Ne dépassant pas le plafond de prise en charge de 3 000 €/année civile (consultable www.vivea.fr – l'excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire additionnelle)

→ Frais pédagogique pris en charge par VIVEA : 175€

→ Contribution stagiaire exceptionnelle : 0€

→ **Coût journalier par stagiaire : 36€ HT (frais de restauration et annexes compris)**



Pour les salariés agricoles, apprentis :

→ **Coût journalier par stagiaire : 130 € HT, repas et frais annexes compris**

Renseignez-vous avant la formation auprès de L'OCAPIAT pour une possible prise en charge

(Action « Boost'Compétences »).



Pour les autres statuts : Contacter le GDS.

Conditions de participation :

- ❑ **Modalités d'évaluation** : autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenant.
- ❑ **Sanction visée** : attestation de présence/certificat de réalisation à l'issue de la formation
- ❑ **Modalité d'accès** : Pour participer, complétez et renvoyez le bulletin d'inscription ci-joint à votre GDS. Inscription possible jusqu'à la veille du démarrage de la formation, dans la limite des places disponibles.
- ❑ À l'issue de votre inscription, vous recevrez par mail ou défaut par courrier une convocation en formation
- ❑ **Responsable de stage et d'inscription** : Camille VISCONTI - 03.83.93.44.76
- ❑ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : contactez-nous avant la formation pour l'adaptation des locaux et de nos moyens pédagogiques.
- ❑ Consultez [nos conditions générales d'inscription et de participation détaillées](#) (ou sur site internet gdsreseau3m.com).

Prestataire de formation :

Groupement de Défense Sanitaire de Meurthe-et-Moselle

9 rue de la Vologne - 54520 LAXOU - tel : 03 83 93 44 76 - fax : 03 83 93 12 20 -

mail : gds54@gds54.com

Site internet : www.gdsreseau3m.com

n° d'existence : 41 54 03358 54 - SIRET : 783 334 477 00032

Organisme certifié Qualiopi et engagé dans la Démarche Qualité de Services



WWW.QUALICERT.FR

8,73/10

Satisfaction 2023

Nous vous attendons nombreux !

PROFITEZ DES AVANTAGES DE LA FORMATION !

- **Crédit d'impôt** (de l'ordre de 70€ par jour de formation suivie).
- **Vous voulez covoiturer ?** Appelez-nous pour que l'on vous indique la faisabilité.
- **Tarif préférentiel au Service de Remplacement** (à utiliser le jour ou dans les 3 mois après la formation).

Consultez l'offre complète de formations sur notre catalogue !



www.gdsreseau3m.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Titre et date: JE PRESERVE LA SANTE DE MON TROUPEAU ET LA MIENNE :
J'applique la biosécurité et je maîtrise les pathologies respiratoires
16 Novembre 2023**

[INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Renvoyez ce
bulletin à votre GDS
(mail, fax, courrier)
jusque la veille du
démarrage de la
formation



Prestataire de Formation :

GDS 54
9 rue de la Vologne -
54520 LAXOU - 03 83 93
44 76 - 03 83 93 12 20 -
gds54@gds54.com

n° d'existence :
41 54 03358 54

SIRET : 783 334 477
00032

Etablissement certifié
Qualiopi et engagé dans
la Démarche Qualité de
Services

Mise à jour du document :
06/07/2022

Exploitation agricole :

N° de cheptel : _____

Exploitation : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Personne à inscrire :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Portable : _____

Adresse mail : _____

Votre statut (cochez) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef ou associé d'exploitation | <input type="checkbox"/> Aide familial |
| <input type="checkbox"/> En cours d'installation | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire |
| <input type="checkbox"/> Salarié agricole | <input type="checkbox"/> Retraité |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Autre statut : |

Pour les porteurs de projet, repreneurs ou créateurs d'entreprises, contactez le GDS avant la formation afin d'étudier ensemble si nous pouvons mobiliser le financement VIVEA (dossier complet à fournir)

Avez-vous des attentes spécifiques pour cette formation (sujets à traiter...) ?

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des [conditions générales d'inscription et de participation](#) du service formation du GDS 54

Le ___/___/___

Signature :

